



Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/515

19 juin 1996

Distr. GENERALE

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS et CHINOIS

COMMUNICATION DU 9 JUIN 1996 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE DE LA CHINE AUPRES DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

1. Le 10 juin 1996, le Directeur général a reçu du Représentant permanent de la Chine une communication datée du 9 juin 1996 lui transmettant une déclaration faite le 8 juin 1996 par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine.
2. A la demande du Représentant permanent de la Chine, la déclaration du Ministère des affaires étrangères est distribuée pour l'information des Etats Membres de l'Agence.

**DECLARATION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**

La Chine a procédé à un essai nucléaire le 8 juin 1996.

La Chine est en faveur de l'interdiction absolue et de la destruction totale des armes nucléaires, et souhaite donc que l'on instaure une interdiction complète des essais nucléaires en vue d'atteindre cet objectif. Dès octobre 1993, le Gouvernement chinois a annoncé publiquement que la Chine était favorable à la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais en 1996 au plus tard. Depuis lors, la délégation chinoise a pris une part active aux négociations de Genève sur le CTBT. La Chine continuera à collaborer avec d'autres pays en vue de la conclusion, avant la fin de cette année, d'un traité équitable, raisonnable et vérifiable bénéficiant d'une adhésion universelle et d'une durée illimitée.

Les armes nucléaires en quantité limitée que la Chine possède sont destinées uniquement à sa défense et ne constituent une menace pour aucun pays. La Chine s'est engagée unilatéralement et solennellement à ne pas être la première à utiliser d'armes nucléaires, à quelque moment et en quelques circonstances que ce soit. Elle s'est aussi engagée à ne pas utiliser ou menacer d'utiliser d'armes nucléaires contre des Etats non dotés d'armes nucléaires ou des zones exemptes d'armes nucléaires. Par ailleurs, la Chine engage vivement les autres Etats dotés d'armes nucléaires à réagir positivement à son initiative en concluant immédiatement, dans le cadre de négociations, un traité d'engagement mutuel à ne pas utiliser en premier les armes nucléaires et en parvenant à un accord sur un engagement inconditionnel de ne pas utiliser ou de ne pas menacer d'utiliser d'armes nucléaires contre des Etats non dotés d'armes nucléaires ou des zones exemptes d'armes nucléaires.

Dans le monde actuel, il existe encore de vastes arsenaux nucléaires, et la menace d'une guerre nucléaire causée par une utilisation en premier d'armes nucléaires plane toujours. Dans un tel contexte, afin de sauvegarder les intérêts suprêmes de l'Etat et de la nation, la Chine ne peut que procéder au nombre minimum nécessaire d'essais nucléaires. Nous avons toujours exercé la plus grande retenue dans la réalisation d'essais nucléaires, et le nombre des essais auxquels nous avons procédé est extrêmement limité.

Avec les gouvernements et les peuples des autres pays du monde, le Gouvernement et le peuple chinois travailleront sans relâche et feront tout leur possible pour que soit atteint rapidement le noble objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires et pour que s'instaurent une paix durable et la sécurité universelle.

Compte tenu de la position exposée ci-dessus, le Gouvernement chinois annonce par la présente qu'avant la fin de septembre prochain la Chine procédera à un autre essai nucléaire pour garantir la sûreté de ses armes nucléaires. Après cela, la Chine adoptera un moratoire sur les essais nucléaires.